MAIRIE DE CASTILLON DU GARD

Hôtel de Ville
Place du 8 Mai 1945
30450 CASTILLON DU GARD
Tel : 04..66.37.12.74

Marché de travaux

Acte d'engagement

Objet du marché ordinaire

REMISE EN ETAT DES CHEMINS COMMUNAUX

Numéro de Marché :

Le présent marché est passé en vertu des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, régissant la procédure adaptée.

Article 1 – Contacts

Autorité compétente pour signer le marché : Monsieur BERNE Jean Louis, Maire

Personne désignée pour renseigner les bénéficiaires des nantissements (article 130 du décret relatif aux marchés publics) : Monsieur le Maire

Comptable assignataire des paiements : TRESORERIE DE REMOULINS
Téléphone : 04.66.37.01.69
Adresse : 87 bis Avenue Geoffroy Perret
30210 REMOULINS

Article 2 – Contractant

Je soussigné,

Nom et Prénom : .....

[] Agissant en mon nom personnel :
Domicilié à : .....
Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET : .....
Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de : .....
Sous le n° .....
Téléphone : .....
Télécopie : .....
Courriel : .....

- [] Je suis le mandataire solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe
- [] Je suis le mandataire non solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe
- [] Je suis le mandataire des membres du groupement solidaire présenté en annexe

[] Agissant pour le nom et pour le compte de la société (intitulé complet et forme juridique de la société) : .....
.....
Domicilié à : .....
Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET : .....
Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de : .....
Sous le n° .....
Téléphone : .....
Télécopie : .....
Courriel : .....

- [] La société désignée ci-dessus est le mandataire solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe
- [] La société désignée ci-dessus est le mandataire non solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe
- [] La société désignée ci-dessus est le mandataire des membres du groupement solidaire présenté en annexe

Désigné dans le marché, sous le nom " titulaire " ;

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés ;
- M'ENGAGE à produire, si mon offre est retenue et si je ne les ai pas déjà fournis à l'appui de mon offre, les pièces prévues à l'article 51 du décret relatif aux marchés publics dans un délai de 5 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui m'en sera faite par la personne signataire du marché.
- M'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

Article 3 – Type de prix

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Article 4 – Modalités de variation du prix

Les prix sont fermes et actualisables.
L'index I de la formule d'actualisation est l'index de référence : TP01 - Index général tous travaux (1711007) – publié au Bulletin Officiel du ministère en charge d'équipement et au Moniteur des travaux publics pour l'index T.P.

Le prix actualisé est obtenu en appliquant au prix initial le coefficient Cn résultant de la formule suivante:
Cn = I(d-3)/Io

I (d-3) est la valeur de l'indice établie à une date antérieure de trois mois à la date de commencement d'exécution des prestations de la tranche ferme, ou de la tranche optionnelle affermie.

Io est la valeur de l'indice établie pour le mois d'établissement du prix.

Le coefficient résultant du calcul de la formule d'actualisation est arrondi au millième supérieur.

Pour chacune des tranches, l'actualisation est appliquée si un délai supérieur à trois mois s'écoule entre le mois d'établissement du prix et la date de commencement d'exécution des prestations de la tranche.

Article 5 - Mois d'établissement des prix du marché

Les prix sont réputés établis aux conditions économiques du mois de la date limite de remise des offres. Ce mois est appelé mois zéro (Mo).

Article 6 - Contenu des prix

Les prix sont réputés complets.
Ils comprennent notamment toutes les charges fiscales, parafiscales, ou autres frappant obligatoirement la prestation.

Article 6.1 – Modalités d'établissement des prix

Les prix du marché sont hors T.V.A. et tiennent compte des éventuelles sujétions techniques précisées dans les documents techniques.

Article 7 – Prix (à compléter par le candidat)

Les minima et maxima du marché à bons de commande sont fixés ainsi :

Période	Minimum HT	Minimum TTC	Maximum HT	Maximum TTC
Période ferme	50 000.00€	60 000,00 €	200 000.00 €	240 000,00 €
Reconduction n° 1	50 000.00€	60 000,00 €	200 000.00 €	240 000,00 €
Reconduction n°2	50 000.00€	60 000,00 €	200 000.00 €	240 000,00 €

Les travaux faisant l'objet du marché sont rémunérés par application des prix unitaires du bordereau des prix annexé au marché.

En cas de groupement, la répartition de la rémunération entre les membres du groupement est annexée à cet acte d'engagement.

Article 8 – Sous-traitance

Les annexes n°..... à cet acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations qu'il est envisagé de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.
Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.
Le montant total des prestations qu'il est envisagé de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

- Taux de TVA : autoliquidation (la TVA est due par le titulaire)
- montant maximum hors taxes ..... euros (en chiffres)

Article 9 – Durée du marché

Le marché commence à la date de notification du marché pour une période de 12 mois.

Il est renouvelable 2 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois, sauf dénonciation de l'une des parties par lettre recommandé AR, 3 mois avant échéance.

La durée totale du marché est fixée à 36 mois.

Délai d'exécution des travaux

Pour chaque bon de commande, les prestations seront exécutées à compter de la date de la notification de celui-ci.

Le délai d'exécution afférent à chaque commande sera précisé dans le bon de commande.

La durée pendant laquelle peuvent s'exécuter les bons de commande ne peut excéder la durée de validité du marché.

Article 10 – Paiement

En cas de paiement sur un seul compte, le pouvoir adjudicateur se libère des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :
Libellé du compte : .....
Domiciliation : .....
Adresse :.....
CODE IBAN :.....
Code BIC : .....
En cas de paiement sur plusieurs comptes, dupliquer et remplir l'annexe "en cas de réponse en groupement" autant de fois que nécessaire.

Toutefois, le pouvoir adjudicateur se libère des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Les paiements sont effectués en EUROS.

Article 11 – Avances

Conformément à l'article Avance du CCAP le ou les candidats ci-avant désignés :
(Rayer les mentions inutiles)

- ♦ Je ne refuse pas de percevoir l'avance prévue à l'article 5.2 du C.C.A.P.
- ♦ Je refuse de percevoir l'avance prévue à l'article 5.2 du C.C.A.P.

- ♦ Nous ne refusons pas de percevoir l'avance prévue à l'article 5.2 du C.C.A.P.
- ♦ Nous refusons de percevoir l'avance prévue à l'article 5.2 du C.C.A.P.

Article 12 – Affirmation sur l'honneur

- J'affirme, sous peine de résiliation du marché à mes torts exclusifs, ne pas tomber
- J'affirme, sous peine de résiliation du marché à ses torts exclusifs, que la société/le groupement d'intérêt économique, pour lequel j'interviens, ne tombe pas
- Nous affirmons, sous peine de résiliation du marché à nos torts exclusifs, ne pas tomber
- Nous affirmons, sous peine de résiliation du marché, à leurs torts exclusifs, que les sociétés pour lesquelles nous intervenons ne tombent pas

sous le coup des interdictions énumérées aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics concernant les liquidations, faillites personnelles, les infractions au code général des impôts, les interdictions d'ordre législatif, réglementaire ou de justice.

Les déclarations similaires des sous-traitants énumérés plus haut sont annexées à cet acte d'engagement.

Article 13 – Engagement du candidat

Fait en un seul original
A .....
le .....
Mention manuscrite "lu et approuvé"
Signature(s) du(des) candidat(s) (représentant(s) habilité(s) pour signer le marché)

Article 14 – Liste des annexes à l'acte d'engagement

- Annexe 1 - En cas de réponse en groupement
- Annexe 2 - En cas de sous-traitance
- Annexe 3 - Modèle de déclaration sur l'honneur
- Annexe 4 : ……..
- Annexe 5 : …….

Article 15 - Acceptation du marché (à remplir par le pouvoir adjudicateur)

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement
A .....
le .....

Signature de l'autorité compétente en vertu de Délibérations du conseil municipal du 15 Avril 2014

Article 16 - Date d'effet du marché (à remplir par le pouvoir adjudicateur)

En cas de remise contre récépissé :
Le titulaire signera la formule ci-dessous :
« Reçu à titre de notification une copie du présent marché » :
A ..... ,
le .....
Signature du titulaire
En cas d'envoi en LRAR :
Coller ci-dessous l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire

Cadre pour nantissement ou cession de créance : (1)
Formule d'origine
Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

- la totalité du marché (2)
- la partie des prestations évaluées à ..... euros (en lettres)
- que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct.
- la partie des prestations évaluées à ..... euros (en lettres)
- et devant être exécutées par ..... en qualité de :
    - [] cotraitant
    - [] soustraitant

A ..... ,
le (3) .....

Signature,

(1) A remplir par le pouvoir adjudicateur en original sur une photocopie.
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Date et signature originales.

Annotations ultérieures éventuelles
Le titulaire souhaite ne pas confier l'exécution d'une partie des prestations à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct. Cette partie non sous-traitée est au maximum de ..... euros TTC.

ANNEXE 1 - En cas de réponse en Groupement

Acheteur : MAIRIE DE CASTILLON DU GARD
Hôtel de Ville
Place du 8 Mai 1945
30450 CASTILLON DU GARD
Tél : 04.66.37.12.74
Fax : 04.66.37.33.87

Cotraitant n°.... (A reproduire pour chacun des cotraitants)

Désignation du cotraitant :

Je soussigné,
Nom et Prénom : .....
[] Agissant en mon nom personnel :
Domicilié à : .....
Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET : .....
Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de : .....
Sous le n° .....
Téléphone : .....
Télécopie : .....
Courriel : .....
[] Agissant pour le nom et pour le compte de la société (intitulé complet et forme juridique de la société : .....
.....
Domicilié à : .....
Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET : .....
Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de : .....
Sous le n° .....
Téléphone : .....
Télécopie : .....
Courriel : .....
[] En tant que membre du groupement conjoint
[] En tant que membre du groupement solidaire

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés ;
- M'ENGAGE à produire, si mon offre est retenue et si je ne les ai pas déjà fournis à l'appui de mon offre, les pièces prévues à l'article 51 du décret relatif aux marchés publics dans un délai de 5 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui m'en sera faite par la personne signataire du marché.
- M'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

Description des prestations réalisées	Montant HT

Paiement

[] Les prestations décrites ci-dessus sont payées sur le compte du mandataire solidaire
[] Les prestations décrites ci-dessus sont payées directement sur le compte suivant
Libellé du compte : .....
Domiciliation : .....
Adresse :.....
CODE IBAN :.....
Code BIC : .....

ANNEXE 2 - En cas de sous-traitance : Demande d'acceptation d'un sous-traitant (1)

Acheteur : MAIRIE DE CASTILLON DU GARD
Hôtel de Ville
Place du 8 Mai 1945
30450 CASTILLON DU GARD
Tél : 04.66.37.12.74
Fax : 04.66.37.33.87

Sous-traitant n°.... (A reproduire pour chacun des sous-traitants)

Titulaire : .....

1/ Désignation du sous-traitant :

Je soussigné,

Nom et Prénom : .....

[] Agissant en mon nom personnel :
Domicilié à : .....
Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET : .....
Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de : .....
Sous le n° .....
Téléphone : .....
Télécopie : .....
Courriel : .....

[] Agissant pour le nom et pour le compte de la société (intitulé complet et forme juridique de la société : .....
.....
Domicilié à : .....
Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET : .....
Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de : .....
Sous le n° .....
Téléphone : .....
Télécopie : .....
Courriel : .....

2/ Description des prestations réalisées

Description des prestations réalisées	Montant HT

3/ Conditions de paiement du contrat de sous-traitance

Libellé du compte : .....
Domiciliation : .....
Adresse :.....
CODE IBAN :.....
Code BIC : .....

- modalités de calcul et de versement des avances et acomptes : .....
- date (ou mois) d'établissement des prix : .....
- modalités de variation des prix : .....
- stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfactions et retenues diverses : .....
- Personne habilitée a donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret relatif aux marchés publics : monsieur le Maire
- Comptable assignataire des paiements : TRESORERIE DE REMOULINS

ANNEXE 3 - Modèle de déclaration sur l'honneur

L'opérateur économique .....
déclare sur l'honneur être conforme aux dispositions prévues aux articles 46 et 48 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

Fait à ..... ,
le .....